

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 06 OCTOBRE 2022

DELIBERATION N°2022.00462

**SOUTIEN AUX FILIERES D'EXCELLENCE – RECHERCHE ET INNOVATION
FILIERE « SANTE » - PROJET « MEDIACARELAB » - ASSOCIATION
DANAECARE**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 30 septembre 2022

Nombre de membres en exercice : 71
Nombre de présents : 48
Nombre de pouvoirs : 12
Nombre de voix : 60

Président de séance : M. Gaël PERDRIAU,
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL,
M. Jean-Luc BASSON, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET,
M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS,
M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE,
M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS,
M. François DRIOL, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Christophe FAVERJON,
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS,
M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Rémy GUYOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE,
M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE,
M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, Mme Marie-Christine THIVANT,
M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
Mme Françoise BERGER donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Eric BERLIVET donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Vincent BONY donne pouvoir à M. Michel GANDILHON,

RECU EN PREFECTURE

Le 17 octobre 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20221006-D20220046210

Date de mise en ligne : 17 octobre 2022

Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
M. Charles DALLARA donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Christian DUCCESCHI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,
Mme Sylvie FAYOLLE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Pascal GONON donne pouvoir à M. Guy FRANCON,
M. Denis LAURENT donne pouvoir à M. Gilles PERACHE,
M. Marc TARDIEU donne pouvoir à Mme Frédérique CHAVE,
M. Gilles THIZY donne pouvoir à M. Denis BARRIOL

Membres titulaires absents excusés :

M. Cyrille BONNEFOY, M. Jordan DA SILVA, M. Fabrice DUCRET, M. Martial FAUCHET,
M. Jérôme GABIAUD, M. Marc JANDOT, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ,
M. Yves MORAND, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 06 OCTOBRE 2022

SOUTIEN AUX FILIERES D'EXCELLENCE – RECHERCHE ET INNOVATION FILIERE « SANTE » - PROJET « MEDIACARELAB » - ASSOCIATION DANAECARE

L'innovation est l'un des piliers du développement de Saint-Étienne Métropole. Cette volonté repose sur le renforcement de secteurs, d'ores et déjà, phares du tissu économique, académique, et industriel local (manufacturing, santé) mais également sur l'émergence de secteurs d'excellence, notamment dans des logiques de fertilisations croisées transversales comme c'est le cas pour le numérique et le design.

Le poids économique, industriel, scientifique, académique et, évidemment sanitaire, de la filière « santé » de Saint-Étienne Métropole est conséquent avec un potentiel de développement important. Cette filière s'appuie sur :

- un tissu industriel dense essentiellement composé de TPE, PME et, plus rarement, d'établissement de taille intermédiaire (ETI),
- des infrastructures et des ressources humaines de haut niveau qui s'articulent autour du campus santé innovations,
- des innovations historiques et sociétales majeures, Saint-Étienne étant le berceau du mutualisme en France,
- un environnement régional favorable à une complémentarité et à une collaboration accrue entre Saint-Étienne, Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand.

Afin d'accélérer l'émergence d'innovations dans les laboratoires et le transfert de technologies et/ou de compétences vers le tissu socio-économique de Saint-Étienne Métropole, les acteurs de l'écosystème local de santé doivent disposer d'équipements et d'outils de pointe (physiques ou dématérialisés) en phase avec les besoins et les avancées actuelles en matière de sciences, de pédagogie et d'industrie.

A ce titre, l'association DANAECARE sollicite Saint-Etienne Métropole au sujet du projet « MediaCare Lab » décrit ci-dessous.

Le projet - «MediaCare Lab» porté par l'association DANAECARE

Danaecare est une association loi 1901 à rayonnement international créée en 2012 et localisée à Saint-Etienne. Elle aide les usagers, les acteurs et les institutions de la santé à promouvoir l'humain au cœur du soin en concevant les relations humaines comme le nouvel indicateur de la médecine de demain. Son savoir-faire est fondé sur des études de terrain réalisées dans une dizaine de pays, un réseau international et un comité scientifique international interdisciplinaire qui apporte son expertise pédagogique et scientifique.

Avec l'appui du fonds de soutien à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de Saint-Etienne Métropole à hauteur de 50 000 € sur 3 ans (30 000 € en 2022, 15 000 € en

2023 et 5 000 € en 2024), l'association DANAECARE a ouvert un tiers-lieu dédié à la santé, unique en France, le DANAECARE LAB situé à Saint-Etienne, rue de la visitation, au pied de la colline de Montaud. Le DANAECARE LAB se dessine comme un espace hybride dédié à la performance territoriale globale en santé dans la dynamique d'un tiers-lieu :

- Structuration et animation d'un écosystème d'acteurs de la santé (universités, institutions, associations notamment de patients et d'aidants, entrepreneurs en ESS, professionnels de la santé, étudiants, patients...),
- Portage et ingénierie de projets innovants en santé (émanant d'étudiants, de professionnels de santé ou de porteurs issus de la société civile) intégrant les outils de démocratie sanitaire et de recherche participative,
- Accompagnement de porteurs de projets en santé directement intégrés à l'écosystème de la santé du tiers-lieu,
- Lieu de recherches, d'expérimentations et de ressources.

Le projet de MediaCare Lab consiste en un studio photo et vidéo situé au DanaeCare Lab. Le MediaCare Lab vise à promouvoir et à valoriser les actions d'innovation sociale, les travaux de recherche, les projets santé des porteurs de projet du territoire et les campagnes de promotion de la santé. Le MediaCare Lab est également un espace de scénarisation et de montage vidéo pour promouvoir et diffuser des savoirs et pratiques innovantes en santé. Il accueille tous types de pratiques nécessitant du matériel et des outils propices à la création de contenus pédagogiques innovants (documentaires, webséries, MOOC,...).

L'objectif est de :

- Valoriser les actions d'innovation sociale en santé du territoire,
- Agir sur la prévention santé,
- Promouvoir les travaux de recherche et les actions en santé,
- Accroître la visibilité des dispositifs et des actions en santé pour le grand public.

Le MediaCare Lab pourra être accessible en autonomie ou avec un accompagnement mais pourra également être le support à des formations avec des coûts d'accès et de prestations abordables. N'ayant pas vocation à concurrencer l'offre privée du territoire, le MediaCareLab ne sera accessible que, sous strictes conditions, à une catégorie d'acteurs bien identifiés (du secteur sanitaire, médico-social, associatif, de l'économie sociale et solidaire, universitaire, institutionnel ou collectivité territoriale) et dans le cadre de projets audio-visuels précis portant sur la prévention en santé, la santé publique, la promotion de la santé, la valorisation de travaux de recherche en médecine ou en sciences humaines et sociales portant sur des sujets de santé, la valorisation d'un produit ou service axé sur la prévention en santé.

Dans ce contexte et au titre du projet «MediaCare Lab», l'association DANAECARE sollicite Saint-Étienne Métropole dans le cadre de l'acquisition d'un studio photo/vidéo et d'un kit de tournage mobile pour un montant de subvention de 30 000 €.

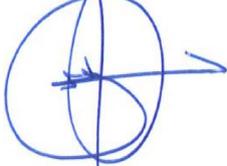
Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une subvention de 30 000 € à l'association DANAECARE au titre du projet « MEDIACARELAB » ;**
- **approuve le projet de convention de financement entre Saint-Étienne Métropole et l'association DANAECARE au titre du projet « MEDIACARELAB » ;**
- **autorise Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité à signer la convention et toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération ;**

- la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice 2022 sur le compte : INUM 20421-SULAB.

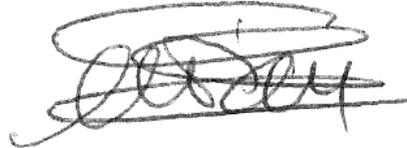
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

Le Président,



Gaël PERDRIAU